

**ASSEMBLÉE DE PROVINCE****SECRETARIAT GÉNÉRAL**

N° 03-2013/APS

AMPLIATIONS

Commissaire délégué	1
Gouvernement	1
Congrès	1
Directions	14
JONC	1
Archive NC	1

DÉLIBÉRATION

**modifiant la délibération n° 42-2009 APS du 27 mai 2009
portant désignation des membres de commissions intérieures
de l'assemblée de la province Sud**

L'ASSEMBLÉE DE LA PROVINCE SUD

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération modifiée n° 01-89/APS du 19 juillet 1989 relative au règlement intérieur de l'assemblée de la province Sud ;

Vu la délibération modifiée n° 42-2009/APS du 27 mai 2009 portant désignation des membres des commissions intérieures de l'assemblée de la province Sud,

A ADOPTÉ EN SA SÉANCE PUBLIQUE DU 11 JANVIER 2013, LES DISPOSITIONS DONT LA TENEUR SUIT :

ARTICLE 1 : La composition des commissions intérieures est modifiée comme suit :

Au sein de la commission du budget, des finances et du patrimoine :

Monsieur Philippe MICHEL est désigné en remplacement de monsieur Frédéric de GRESLAN ;

Au sein de la commission du développement économique :

Madame Sandrine SAPPEY est désignée en remplacement de monsieur Frédéric de GRESLAN ;

Au sein de la commission de l'environnement :

Madame Corine DAVID est désignée en remplacement de monsieur Frédéric de GRESLAN ;

Au sein de la commission du personnel et de la réglementation générale :

Madame Sutita SIO-LAGADEC est désignée en remplacement de monsieur Frédéric de GRESLAN ;

Au sein de la commission de la jeunesse, des sports et des loisirs :

Madame Sandrine SAPPEY est désignée en remplacement de monsieur Frédéric de GRESLAN ;

Au sein de la commission chargée du suivi du plan provincial de développement durable :
Madame Corine DAVID est désignée en remplacement de monsieur Frédéric de GRESLAN.

ARTICLE 2 : La présente délibération sera transmise à Monsieur le commissaire délégué de la République, notifiée aux intéressés et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

La Présidente

Cynthia LIGEARD

VERSION PUBLIEE AU JONC

8871 du 29-01-2013

Délibération n° 03-2013/APS du 11 janvier 2013 modifiant la délibération n° 42-2009/APS du 27 mai 2009 portant désignation des membres de commissions intérieures de l'assemblée de la province Sud (p. 958).